

## COMMÉMORATION DES 10 ANS DU CNABio

### **Panel 2 : L'impact de la crise sécuritaire sur la promotion de l'agroécologie dans les zones touchées par le terrorisme**

#### **Contributions de M. SILGA Lucien Omer Wendyahoda, Coordonnateur de FIAN Burkina Faso**

La crise sécuritaire en cours au Burkina Faso depuis janvier 2015 a eu pour conséquence un déplacement massif interne de population. A la date du 30 avril 2022, le nombre de personnes déplacées internes s'établissait à **1 902 150** ; et selon des sources dignes de foi, 40% du territoire serait passé sous contrôle des bandes armées terroristes. Cette situation a sans doute des conséquences sur la promotion de l'agroécologie au Burkina Faso. Toutefois, ce genre de situation dissimule toujours quelques opportunités à saisir.

Commençons d'abord par les désagréments.

#### **I. Les désagréments de la crise sécuritaire sur la promotion de l'agroécologie**

##### **1. La déstabilisation des piliers de l'agroécologie**

Le manifeste de l'agroécologie paysanne de Nyéléni a érigé sept (7) piliers de l'agroécologie. Ce sont :

**Pilier 1** : Garantir la sécurisation de la terre, l'eau et autres ressources naturelles

**Pilier 2** : Valoriser et sauvegarder la biodiversité, des semences paysannes et des races locales

**Pilier 3** : Encourager les pratiques en agroécologie paysanne : diversité, complémentarité, adaptabilité

**Pilier 4** : Promouvoir les systèmes alimentaires locaux diversifiés, nutritionnels et thérapeutiques

**Pilier 5** : Appuyer et valoriser la place des femmes et des jeunes

**Pilier 6** : Renforcer les synergies et alliances et l'organisation collective

**Pilier 7** : Agir au niveau institutionnel législatif et règlementaire.

Ces sept (7) piliers ont été réaffirmés dans la Charte des acteurs agroécologiques du Burkina Faso adoptée le 16 décembre 2021 à Ouagadougou.

Le constat trivial que l'on peut faire de cette situation humanitairement catastrophique est que les sept (piliers) ci-dessus exposés sont sérieusement déstabilisés dans les zones passées sous contrôle des bandes armées terroristes. Il se serait même plus raisonnable de parler de promotion de l'agroécologie dans ces zones d'où partent les personnes déplacées internes (PDI) qui, faut-il le rappeler, sont essentiellement paysannes.

Sur la question des semences paysannes particulièrement, il faut plutôt craindre leur déperdition qui risque d'hypothéquer la promotion de l'agroécologie même en cas de retour à la normale dans certaines zones. En effet, le risque de perte de semences paysannes est réel. Une étude menée par COASP Burkina et FIAN Burkina Faso sur l'impact de la sécurisation financière a permis de faire les constats ci-après :

- l'abandon sur place de semences paysannes par les PDI;
- des risques certains de non récupération des semences paysannes et des systèmes semenciers paysans ;
- des éventuelles conséquences de la perte des semences paysannes;
- de l'utilisation des deux types de semences par les PDI dans les sites d'accueil.

## **2. Le risque certain d'une rupture de la dynamique agroécologique en cours au Burkina Faso**

La détermination des acteurs pro agroécologie et pro agriculture biologique portée par le Conseil national de l'agriculture biologique a fini par convaincre le politique d'envisager des actions en faveur de la promotion de l'agroécologie.

C'est ainsi que dans la feuille de route nationale en vue de la transformation des systèmes alimentaires pour soutenir l'agenda 2030, l'Etat burkinabè s'est engagé à entreprendre un certain nombre d'actions dont la promotion de l'agroécologie et de l'agriculture biologique (action 35). A cela s'ajoute l'élaboration de la stratégie nationale de promotion de l'agroécologie dont le document final est en attente d'adoption.

Malheureusement, la crise sécuritaire a engendré une crise politique aiguë entraînant de facto une discontinuité de l'action gouvernementale au regard des changements de priorités. Il faudra certainement compter avec un retour à la normale pour escompter une reprise de la marche vers une agroécologie et une agriculture biologique avec plus de visibilité et de sérénité.

Pour conclure sur les désagréments, je dirai qu'avec la crise sécuritaire a un effet dévastateur sur l'agroécologie et l'agriculture biologique. Toutefois, la casse peut être limitée pour peu que les acteurs puissent saisir les opportunités de promotion de l'agroécologie au milieu cette crise sécuritaire en cours.

### **II. Les opportunités de promotion de l'agroécologie au milieu de crise sécuritaire en cours**

Les différentes instances en charges d'assurer une alimentation suffisantes de toute la population burkinabè particulièrement les PDI sont à pied d'œuvre sur les moyens d'y parvenir. Je pense que c'est le moment pour le mouvement

agroécologique d'insister sur sa rhétorique au risque de laisser les initiatives aux partisans des biotechnologies. Il ne s'agit pas de nourrir des personnes seulement ; il faut les nourrir adéquatement et en cela, il n'y a que l'agroécologie et l'agriculture biologique pour relever le défis de nourrir sainement les populations en ce temps de crises. Le mouvement agroécologique doit s'inviter dans les discussions sur les initiatives à développer pour nourrir la population burkinabè pendant cette période de crise sécuritaire aiguë. Le Compte rendu du Conseil des ministres du 09 novembre 2022, lui offre une opportunité.

En effet, **AU TITRE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES**, le Conseil a adopté un rapport relatif à l'adoption d'un plan opérationnel d'appui à la campagne agricole de saison sèche 2022-2023.

Le coût prévisionnel de ce plan opérationnel est de dix milliards six cent vingt-quatre millions six cent trois mille trois cent vingt-six (10 624 603 326) F CFA dont huit milliards cent quarante millions dix-neuf mille sept cent seize (8 140 019 716) F CFA déjà mobilisés.

Ce plan permettra entre autres, la sécurisation de barrages, la mise en valeur agricole de grands périmètres irrigués de plus de 100 hectares, la mise en Page 5 sur 9 valeur agricole de petits et moyens périmètres irrigués de moins de 100 hectares ainsi que la réalisation et la mise en valeur de périmètres irrigués autour de forages à gros débit, sur 250 sites déjà aménagés et 100 nouvelles fermes agricoles.

Au-delà des objectifs de production, ce plan s'intègre dans la vision globale de reconquête du territoire à travers la création d'opportunités pour l'ensemble des acteurs, en particulier pour les jeunes et les personnes déplacées internes.

Le Conseil a marqué son accord pour la mise en œuvre du plan opérationnel d'appui à la campagne agricole de saison sèche 2022-2023.

Ainsi, les fermes agroécologiques modèles doivent être présentées comme des évidences pour influencer le plan opérationnel dans des options agroécologiques.

Je vous remercie